

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAISARRONDISSEMENT
SAINT-OMERCANTON
LUMBRES**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-trois
le VENDREDI 9 JUIN à dix-huit heures trente minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 1^{er} Juin 2023
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N° 2023/39

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
M. FOURNIER Daniel (proc. Mme WESTENHOEFFER Véronique), M.
MONBAILLY Vincent (proc. M. DUBIEZ Francis), M. GUILBERT Richard (proc.
Mme LEROY Martine), M. TEN Arnaud (proc. M. EVRARD Dominique), Mme
MOBAILLY Aurore (proc. Mme BOULET Véronique).

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA FOURNITURE ET LA
LIVRAISON DE REPAS DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES ET
L'A.L.S.H.**

La séance ouverte, Madame le Maire rappelle aux membres de l'Assemblée que le marché en cours pour la fourniture et la livraison de repas dans les restaurants scolaires et l'A.L.S.H. arrive à échéance le 31 Août 2023.

Il y a donc lieu de procéder à son renouvellement.

Une consultation a été lancée suivant la procédure adaptée en application de l'article R.2123-1 3° du Code de commande publique avec possibilité de négociations après un premier classement. Le marché sera attribué sous forme d'un accord cadre à bons de commandes.

Après examen du rapport d'analyse, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité, d'attribuer le marché à la société Dupont Restauration sise ZAL des Portes du Nord à 62820 LIBERCOURT et autorisent Madame le Maire à signer l'acte d'engagement ainsi que tout avenant et pièces administratives afférentes à ce marché.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 12/06/2023
Le Maire,
Joëlle DELRUE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le **12 JUIN 2023**
et publication ou notification
du **12 JUIN 2023**

Le Maire,
Joëlle DELRUE

